

Aspects quantitatifs, qualitatifs, sécuritaires

La donnée, pour être utile, doit être gouvernée, qualifiée et intégrée dans un tableau de bord pertinent. Sa qualité est un facteur clé de réussite.

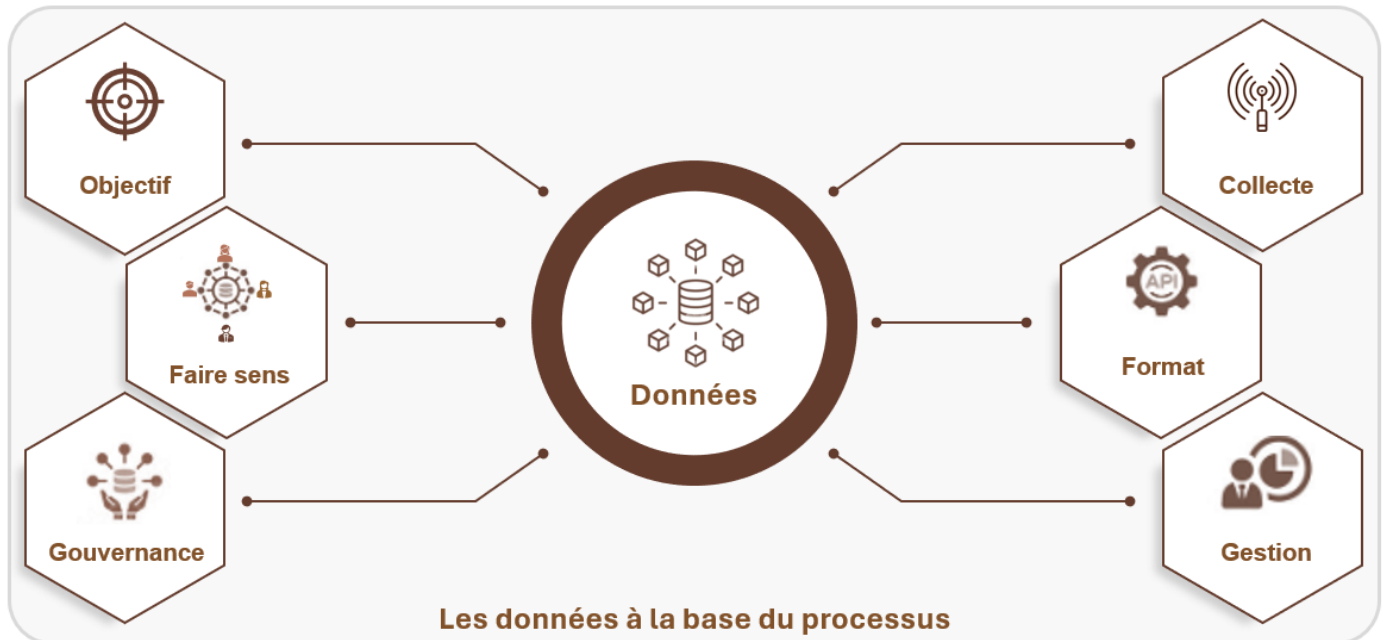
Dès les premières phases d'un projet IA, il faut évaluer la qualité, la structuration et la quantité des données disponibles. Les besoins de retraitement des données sont des paramètres à prendre en compte dans la balance avec les gains attendus pour le cas d'usage.

Bien que les coopératives collectent souvent de grandes masses de données, une partie reste inutilisée faute de besoin identifié. Les données sont au coeur du réacteur qu'elles servent à décrire, à prédire, à prescrire ou à générer. Leur qualité est essentielle, des données incomplètes ou erronées compromettent l'apprentissage des modèles et la fiabilité des résultats.

D'où vient la donnée, à quoi sert-elle ? Chaque métier peut avoir une perception différente de ce qu'est une donnée utile. Une collaboration entre métiers concernés, dès le lancement du projet jusqu'à l'élaboration du cahier des charges pour produire le cas d'usage est donc indispensable pour définir les besoins, les données nécessaires, adaptées, les outils à utiliser et les responsabilités de chacun à chaque étape du développement.

Par exemple, pour suivre la performance de la production laitière en lien avec l'alimentation, à travers un tableau de bord, il faudra identifier les données pertinentes, leur format, le chemin à suivre pour les collecter, les calculs à effectuer et le rôle de l'IA dans la modélisation.

La gouvernance des données permet de clarifier les rôles : qui collecte, qui utilise, qui en est propriétaire...



“ Les données, un enjeu stratégique

« Enfin, la « transition numérique » en agriculture amène des changements devant être traités à l'échelle de politiques publiques. Le point qui nous semble le plus important est la gouvernance de la donnée. Les nouveaux moyens techniques ont transformé les agriculteurs en producteurs de données, que ce soit via des capteurs qu'ils possèdent, ou via des saisies manuelles de leur part (approches participatives). Il y a une réflexion urgente à mener sur la valeur de ces données, leur droit d'usage et leur protection. C'est un sujet difficile car d'une part la mise en commun de la grande masse de données produites peut bénéficier à tous, mais d'autre part trop d'ouverture peut nuire à la compétitivité d'un exploitant ou d'un territoire.

Actuellement, une part de ces données se retrouve entre les mains d'acteurs privés (exemple : les fournisseurs des technologies et des services) qui bénéficient d'une vision globale sans forcément une grande réciprocité. Pour éviter cet écueil, le conseil national du numérique recommande de conférer aux données agricoles un statut de bien commun».

Livre blanc n°6_INRIA et INRAé_Agriculture et numérique_Tirer le meilleur du numérique pour contribuer à la transition vers des agricultures et des systèmes alimentaires durables

Révision #1

Créé 1 juin 2026 14:26:04 par Céline Ravel

Mis à jour 1 juin 2026 14:32:51 par Céline Ravel